

Enquête publique Ligne - Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA)

Comment s'informer ?

En consultant, à partir du 17 janvier, le dossier d'enquête publique :

- Sur le site du projet : www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr
- Sur le site du registre numérique : <https://www.registre-numerique.fr/lnpca>
- Sur le site internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône : <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Publications/Publications-environnementales/Enquetes-publiques-hors-ICPE/Marseille>
- Depuis un poste informatique mis à disposition à la Préfecture des Alpes-Maritimes (Accueil général) sur rendez-vous au 04 93 72 20 00
- A la Mairie de Cuers, pendant les permanences :

Mairie de Cuers Hôtel de Ville Place du Général Magnan 83390 Cuers	Du lundi au vendredi 8h – 12h 13h30 – 17h (16h30 le vendredi) Tél : 04 94 13 50 70	Permanences : 26/01/2022 : 9h – 12h 10/02/2022 : 14h – 17h 21/02/2022 : 14h – 17h
--	---	---

Comment s'exprimer ?

- Sur le registre numérique, ouvert du 17/01/2022 à 8h30 au 28/02/2022 à 17h, <https://www.registre-numerique.fr/lnpca>
- Sur les registres papier disponibles à la Mairie Cuers.
- Par courriel à l'adresse : lnpca@mail.registre-numerique.fr
- Par courrier postal adressé à :
M. Maurice COURT - Président de la commission d'enquête
Direction Générale Adjointe « La ville plus verte et plus durable »
40, rue Fauchier
13002 Marseille
- En participant à l'une des 40 permanences organisées dans le Var, en présence d'un ou plusieurs commissaires enquêteurs (voir tableau)